



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1170**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE- CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE
BEISSON - APPROBATION DU PROGRAMME GÉNÉRAL ET ADOPTION DE LA FICHE
OPÉRATIONNELLE**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15/11/10****RAPPORTEUR** : Mme Maryse JOISSAINS MASINI**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Sophie JOISSAINS, M. Jean CHORRO, Mme Patricia LARNAUDIE**Politique Publique** : RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**OBJET** : PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE- CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE BEISSON - APPROBATION DU PROGRAMME GÉNÉRAL ET ADOPTION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le projet de rénovation urbaine de la Ville d'Aix-en Provence programmé sur la période 2010/2014 prévoit la construction d'une bibliothèque de 800 m², annexe de la Bibliothèque Méjanès, dans le quartier de Beisson ; quartier classé " Patrimoine du XXème siècle ".

Ce projet permettra, tout en intégrant un équipement participant activement à la vie culturelle et sociale sur ce quartier en pleine évolution, de desservir plus largement la population de l'ensemble des quartiers nord du territoire aixois qui représente 25 000 habitants : Beisson, Saint- Eutrope, Loubassane, Campagne Nègre, plateau de Puyricard, Village du Soleil, Couteron.

Le programme de la bibliothèque a pour objectifs de :

- contribuer au lien social en réunissant toutes les générations et toutes les catégories sociales,
- diversifier les usages du quartier en apportant une nouvelle offre de service
- jouer un rôle de diffusion culturelle dans tous les domaines et à destination de tous les publics,
- proposer à la population un ensemble de services pour répondre aux besoins d'information, de loisirs et inciter à participer à la vie sociale,
- participer à l'éveil de la citoyenneté en proposant une information pluraliste qui favorise la réflexion et la curiosité pour la vie publique,
- compléter le rôle des établissements scolaires en favorisant le goût de la lecture et en accompagnant les élèves selon leurs besoins individuels ou collectifs,
- collaborer avec les structures sociales du quartier et notamment le centre social Aix-Nord dans le cadre de projets culturels, éducatifs et sociaux.

Pour ce faire, l'équipement culturel comprendra des espaces permettant à la population de disposer d'une offre de documents aussi bien matériels que numériques accessibles sur place et à distance (*portail Internet de la Cité du Livre bibliothèque Méjanès*) ; des programmes réguliers et variés de manifestations seront établis en concertation avec les différents partenaires : expositions, rencontres, conférences,....

La bibliothèque sera composée de plusieurs espaces dont certains destinés en particulier aux enfants et adolescents :

- Espace accueil et services (278 m²) : accueil, salle d'action culturelle, espace d'information, loge, salle de travail, salle multimédia,
- Espace collections (390 m²) : collection jeunesse et collection adolescents/adultes,
- Services intérieurs (132 m²): bureaux, salle de travail, salle de stockage, salle de repos, circulation - hall d'entrée et locaux techniques.

Ces espaces pourront avoir divers usages tels que l'animation, les formations, l'auto-formation et le travail en groupe.

Ce lieu collectif aux usages multiples facilitera la rencontre, l'échange, la sociabilité, l'accès au savoir et à l'apprentissage, les loisirs et contribuera au rayonnement du quartier sur la Ville.

Il s'agit de mettre à la disposition des habitants un " lieu de vie " de proximité, véritable outil de développement culturel sur le territoire.

Le bâtiment sera conçu et construit dans un souci de développement durable et de respect des contraintes environnementales (*contrainte de performance : consommation d'énergie primaire < 50 kWh/m²/an*), tout en intégrant les nouvelles technologies (*wifi, technologie d'identification par Radio Fréquence, etc...*), un système de rafraîchissement (*ou climatisation le cas échéant*) pour l'ensemble des locaux et la mise en réseau avec la bibliothèque Méjanes.

Il est prévu la réalisation de places de stationnement en nombre suffisant, ainsi que la création d'espaces verts respectant l'obligation réglementaire "espace à planter".

L'enveloppe prévisionnelle, toutes dépenses confondues de l'opération, a été estimée à 2 449 000 € hors taxes (*valeur août 2010*) en prenant en compte un ratio de coût de construction du bâtiment de 1 852 € / m² (*hors taxes et hors révisions*).

Pour cela, nous aurons recours à un concours restreint de maîtrise d'œuvre.

Les missions confiées seront les missions de base définies par la loi MOP (maîtrise d'ouvrage public), renforcées par cinq missions complémentaires :

- Fourniture de deux perspectives en imagerie de synthèse à chaque phase : esquisse, A.P.S (*avant projet sommaire*) et A.P.D (*avant projet définitif*).
- Réalisation d'un film 3D d'animation de synthèse en phase A.P.D.
- Aide au choix du mobilier et des équipements particuliers (*rayonnages, salons de lectures, équipements régie, etc...*), y compris l'assistance à la passation des marchés de fournitures.
- Calcul du coût de fonctionnement induit.
- Etablissement des avant métrés servant de base aux cadres de décomposition des prix globaux et forfaitaires des marchés de travaux et de fournitures.

Ce concours sera organisé en deux phases :

- Première phase : choix de cinq équipes candidates,
- Deuxième phase : choix d'un projet.

Le concours sera organisé sur esquisse. Ce niveau d'études permettra de juger de l'architecture des projets. Les détails de l'organisation fonctionnelle pourront ensuite être mis au point pendant les phases ultérieures d'avant projet et de projet.

Chaque équipe ayant remis une proposition conforme au règlement du concours sera indemnisée sur la base de 80% de la valeur de la prestation remise, soit un forfait de 15 000 € H.T. (17 940 € T.T.C.). L'équipe lauréate recevra cette même rémunération qui constituera une avance sur ses honoraires.

En application du nouveau Code des marchés publics n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié, l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics en matière de travaux est réalisée par opération.

De plus, la convention locale ANRU (*Agence Nationale de Rénovation Urbaine*) prévoit de réserver dans l'ensemble des programmes 5 % du nombre d'heures travaillées aux personnes les plus éloignées de l'emploi prioritairement issues des quartiers en renouvellement urbain. Ainsi, les articles 14, 27, 30 et 53 relatifs aux clauses d'insertion fixeront les critères d'attribution et d'exécution des marchés.

Conformément à la délibération n° 2004.0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée, la création d'une fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Compte tenu de ces motifs, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme général ci joint de construction de la bibliothèque Beisson.
- **ADOPTER** La fiche opérationnelle individualisée ci-annexée afin de permettre sa réalisation.
- **AUTORISER** l'organisation d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre.
- **AUTORISER** Madame le Député Maire à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires financiers potentiels, notamment le Conseil Général des Bouches du Rhône, le Conseil Régional PACA et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les documents nécessaires pour les demandes d'autorisation de construire.
- **DIRE** que la dépense relative à la mission de maitrise d'œuvre sera imputée sur les crédits qui seront inscrits aux Budgets Primitifs :

| | |
|--------|-----------------|
| 2010 : | 15 000 € TTC |
| 2011 : | 180 000 € TTC |
| 2012 : | 140 000 € TTC |
| 2013 : | 2 595 000 € TTC |

**2010.1170 - PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE- CONSTRUCTION DE LA
BIBLIOTHÈQUE BEISSON - APPROBATION DU PROGRAMME GÉNÉRAL ET ADOPTION DE
LA FICHE OPÉRATIONNELLE**

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 55 |
| Présents | : 49 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 55 |
| Pour | : 55 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence
LA VILLE

**Direction
Générale
des Services
Techniques
Environnement urbain
et Grands travaux**

DEPARTEMENT
CONSTRUCTIONS NEUVES
ARCHEOLOGIE
Direction Conduite d'Opérations

PROGRAMME GENERAL

OPERATION DE LA BIBLIOTHEQUE BEISSON
CONSTRUCTION DE L'ANNEXE A LA BIBLIOTHEQUE MEJANES

(PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE DANS LE CADRE DU
PROGRAMME 2010-2013 DE L'ANRU)

1 - INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine programmée sur la période 2010-2013, il est prévu la construction d'une bibliothèque dans le quartier Beisson, annexe de la bibliothèque Méjanès.

Ce projet permettra, tout en intégrant un équipement participant activement à la vie culturelle et sociale du quartier Beisson en pleine évolution, de desservir plus largement la population de l'ensemble des quartiers nord du territoire aixois qui représente de 18 000 à 25 000 habitants : quartier Beisson, plateau de Puyricard, Village du Soleil, Couteron, etc....

L'espace réservé est l'esplanade qui surplombe la ville, à la pointe Sud de la rue Vincent Auriol. Il y est projeté un équipement de 800 m² en R+1 maximum, d'un style emblématique et contemporain dont l'implantation et les volumes devront respecter l'aspect belvédère du site.

Les objectifs programme sont que la bibliothèque :

- contribue au lien social en réunissant toutes les générations et toutes les catégories sociales,
- joue un rôle de diffusion culturelle dans tous les domaines et à destination de tous les publics,
- propose à la population un ensemble de services pour répondre aux besoins d'information, de loisir et inciter à participer à la vie sociale,
- participe à l'éveil de la citoyenneté en proposant une information pluraliste qui favorise la réflexion et la curiosité pour la vie publique,
- complète le rôle des établissements scolaires en favorisant le goût de la lecture et en accompagnant les élèves selon leurs besoins individuels ou collectifs,
- collabore avec les structures sociales du quartier et notamment le centre social Aix-Nord dans le cadre de projets culturels, éducatifs et sociaux.

Pour y parvenir, il est prévu que cet équipement mette à disposition de la population une offre de documents aussi bien matériels que numériques qui seront accessibles sur place et à distance (portail Internet de la Cité du Livre bibliothèque Méjanès) ; des programmes réguliers et variés de manifestations seront établis en concertation avec les différents partenaires du quartier : expositions, rencontres, conférences, etc... ; des salles pour divers usages tels que des animations, des formations, l'autoformation et le travail en groupe.

La flexibilité interne en matière d'aménagement et d'occupation des espaces de la bibliothèque est une priorité du programme. Les espaces seront modulables de manière à permettre les modifications de leurs affectations en fonction des besoins : peu ou pas de cloisonnement, peu de portes au profit de la circulation et de la fluidité des espaces. C'est la disposition du mobilier qui assurera principalement la spécificité des espaces. Les études du choix du mobilier font parti du programme.

Le bâtiment sera conçu et construit dans un souci de développement durable et de respect des contraintes environnementales (contrainte de performance : consommation d'énergie primaire < 50 kWh/m²/an), tout en intégrant les nouvelles technologies (wifi, technologie d'Identification par Radio Fréquence, etc...), un système de rafraîchissement (ou climatisation le cas échéant) pour l'ensemble des locaux et la mise en réseau avec la bibliothèque Méjanès.

L'emprise du bâtiment oblige à réaménager la voirie. La chaussée sera déportée plus au nord du terrain, permettant ainsi de libérer une bande en contrebas du belvédère qui sera traité en espace vert. Il est prévu la réalisation de places de stationnement en nombre suffisant pour l'accueil du public et pour les besoins du personnel.

2 - DESTINATIONS DES LOCAUX

2.1 - ESPACES ACCUEIL ET SERVICES (INFORMATIONS ET FORMATIONS)

Il est demandé de concevoir cette zone comme un espace pratique facilitant la vie et l'autonomie des usagers. Une partie des équipements n'est accessible que sous le contrôle du personnel de l'accueil.

| Locaux | Destination(s) |
|----------------------------|--|
| Hall d'entrée / Accueil | Accueil / renseignement / orientation des usagers. Retours des documents à la banque d'accueil et emprunts aux bornes de prêts. Ce lieu devra être traité de façon à ce que le public perçoive tous les espaces qui lui sont destinés, dès son entrée dans la bibliothèque. |
| Espace information | <p>Cet espace est en liaison totale avec l'espace d'accueil. Il pourra être intégré au hall ou être indépendant à condition qu'il soit complètement ouvert pour permettre la prise en charge aisée du public par le personnel de la bibliothèque.</p> <p>Il sera traité comme un « kiosque d'actualité » : espace de lecture de documents tels que presse d'information générale (quotidiens, hebdomadaires, ...) et documents d'information sur la ville et la région, postes de consultation, d'écoute et de visionnage.</p> |
| Salle d'action culturelle | <p>Cette salle est accessible sous le contrôle du personnel qui la gère. Elle est conçue comme un outil de la programmation culturelle en adéquation avec le projet culturel et social de la bibliothèque : lieu de conférences, de rencontres, de débats, de spectacles, d'expositions, etc... avec un accès extérieur indépendant permettant une autonomie de fonctionnement.</p> <p>Elle comprend les équipements scéniques permettant la projection de films cinématographiques, la programmation de spectacles (contes, théâtre, musique) et la tenue de conférences et de débats.</p> <p>Elle a une capacité d'accueil de 90 places assises avec la possibilité de la diviser en deux salles égales et d'installer une scène/estrade amovible.</p> |
| Loge | Annexe de la salle d'action culturelle. |
| Salle de travail en groupe | <p>Cette salle est accessible sous le contrôle du personnel. Il s'agit d'une salle de travail pour des groupes d'une dizaine de personnes dans le cadre de projets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des ateliers d'écritures, d'illustration, etc....- Des formations diverses.- L'utilisation par un partenaire de l'établissement pour une activité culturelle, sociale, éducative ou d'apprentissage. <p>La salle possède un accès indépendant permettant une autonomie de fonctionnement.</p> |
| Salle multimédia | <p>Cette salle est accessible sous le contrôle du personnel. Elle est vouée à la médiation aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et à la bureautique grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des activités en groupe ou individuelles.- Des séances d'initiation à destination d'un groupe d'une dizaine de personnes.- L'accompagnement du public dans l'utilisation d'internet et de ses ressources (documentaires, ludiques, ...). |
| Sanitaires | Blocs sanitaires hommes et femmes pour le public et sanitaires mixtes indépendants pour le personnel. |

2.2 - ESPACE COLLECTIONS

Cet ensemble regroupe les locaux directement accessibles aux usagers sans contrôle spécifique.

L'ensemble est traité de manière chaleureuse et conviviale, tout en permettant une surveillance aisée afin de garantir la tranquillité indispensable à la consultation des documents. Des places assises de lecture, de visionnage, d'écoute ou de travail sont disposées entre les rayonnages de façon harmonieuse et équilibrée.

| Locaux | Destination(s) |
|---|--|
| Espace jeunesse (le public ciblé étant les enfants de moins de 11 ans) | Espace ludique et confortable pour l'accueil du jeune public, comprenant un sous-espace pour les tous petits (0-3 ans) et un sous-espace de contes et d'animations pour l'accueil d'une trentaine d'enfants environ. Intégration de tous les supports (imprimés, CD, DVD,...), y compris accès aux ressources électroniques (postes informatiques) et de tous les genres de documents (albums, fictions, documentaires, bandes dessinées, ...). |
| Espace collections | Cet espace est contigu à l'espace petite enfance et concerne tous les publics à partir de 11 ans. Il invite, dans une alternance d'agencement des zones de travail et de détente, au nomadisme et à la découverte des collections. Il propose des secteurs documentaires thématiques et des secteurs fiction : intégration de tous genres de documents (Fiction, albums, bandes dessinées, ...) et de tous supports (livres, presse, CD, textes lus, DVD,...) y compris accès aux ressources électroniques. L'espace est divisé en pôles thématiques grâce à l'implantation du mobilier. Zone consacrée à la présentation de ressources et à la mise en place de services pour les adolescents. |

2.3 - SERVICES INTERIEURS

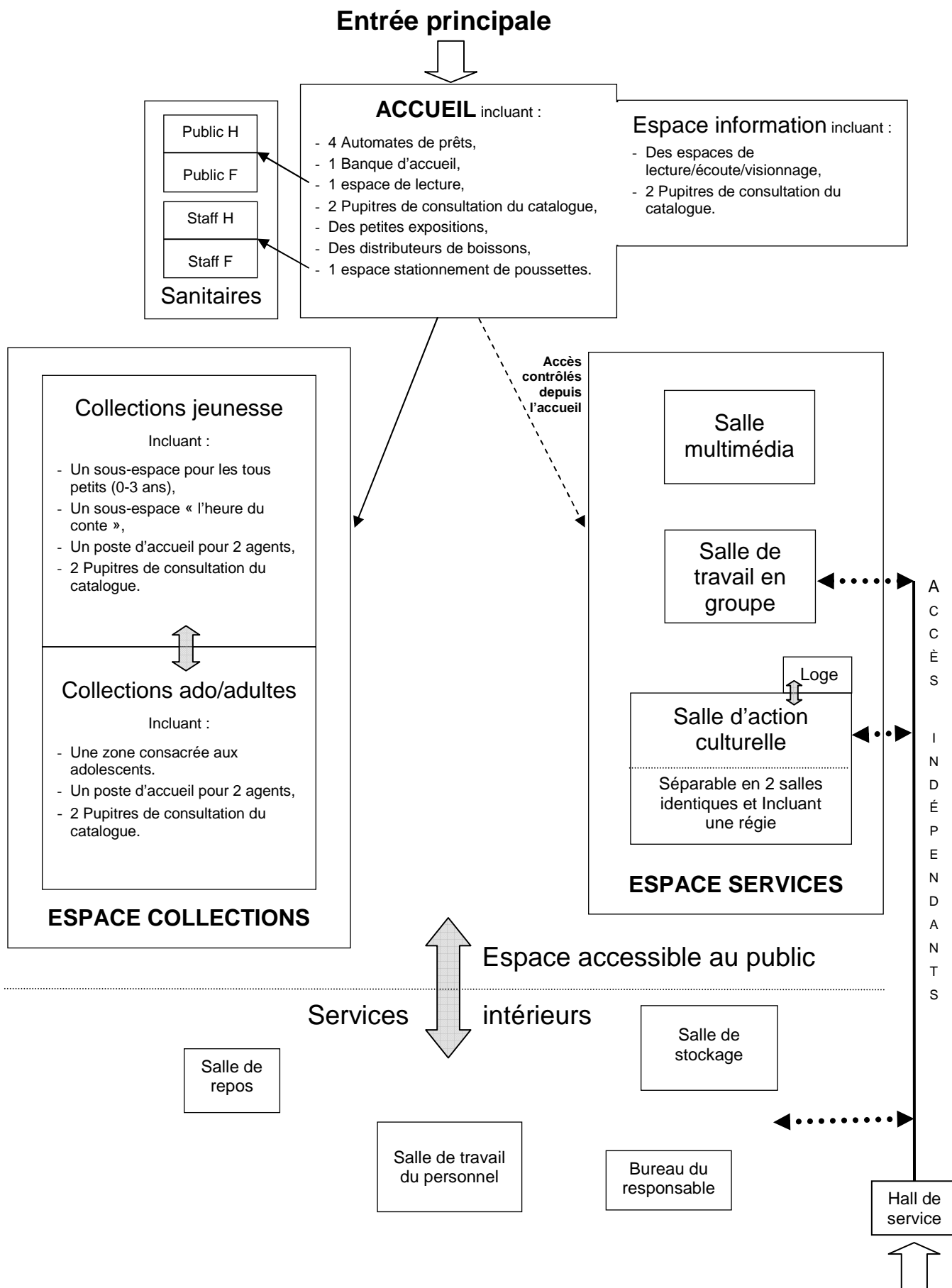
Dans une bibliothèque annexe de quartier le temps de travail du personnel est consacré principalement au public. Le travail sur la collection s'effectuera sur la centrale (la Cité du Livre - bibliothèque Méjanes) pour libérer un maximum de surface dédiée au public et à l'offre de collection et de services.

| Locaux | Destination(s) |
|-------------------------------|--|
| Bureau du responsable | Pour le travail de gestion administrative et comptable de la bibliothèque. |
| Salle de travail du personnel | Bureau collectif pour le traitement des collections. |
| Salle de repos | Espace de détente pour le personnel. Il pourra éventuellement y être réchauffé des repas. |
| Salle de stockage | Stockage du matériel d'animation, du mobilier, étagères, chariots... |
| Hall de service | Accès du personnel, des livraisons et accès indépendants des salles d'action culturelle et de travail en groupe. |

3 – TABLEAU DES SURFACES

| Désignation des locaux | Nb | Surface totale |
|--|--------|----------------|
| <u>1. Espaces accueil et services</u> | | 278 |
| Accueil | 1 | 50 |
| Espace information | 1 | 25 |
| Salle d'action culturelle : 90 places | 1 | 115 |
| Loge | 1 | 8 |
| Salle de travail en groupe | 1 | 25 |
| Salle multimédia | 1 | 25 |
| Sanitaires | 2 x 15 | 30 |
| <u>2. Espace collections</u> | | 390 |
| Collections jeunesse, y compris : - Le sous-espace « heure du conte » - Le sous-espace « tous petits » | 1 | 160 |
| Collections ado/adultes, y compris : - Une zone consacrée aux adolescents | 1 | 230 |
| <u>3. Services intérieurs</u> | | 72 |
| Bureau du responsable | 1 | 12 |
| Salle de travail du personnel | 1 | 25 |
| Salle de repos | 1 | 10 |
| Salle de stockage | 1 | 25 |
| <i>Circulations / hall de service</i> | - | 30 |
| <i>Locaux techniques</i> | - | 30 |
| TOTAL (circulations comprises) | | 800 |

4 - SCHEMA D'ORGANISATION





**FICHE OPERATIONNELLE
RELATIVE A LA CONSTRUCTION
DE LA BIBLIOTHÈQUE BEISSON
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2010**

I DEPENSES INVESTISSEMENT

| Désignation de la dépense | Montants € h.t. | Procédures |
|---------------------------|-----------------|------------|
|---------------------------|-----------------|------------|

► **Services avant programmation :**

| | | |
|---|---------------|----------------|
| Estimation de l'enveloppe prévisionnelle de travaux | 3 000 | Marché P10 013 |
| Etudes d'implantation | 5 500 | Marché P9024 |
| Relevés topographiques | 1 000 | Marché A9 068 |
| Etudes géotechniques préliminaires | 4 000 | Marché P9 006 |
| Total 1 : | 13 500 | € h.t. |

► **Fournitures et services pour réalisation de l'opération**

| | | |
|---|----------------|---|
| Fournitures de mobiliers et d'équipements scéniques (y/c révisions) | 115 000 | Appel d'offres |
| Fourniture d'extincteurs | 3 000 | Marché A7120 |
| Constat d'huissier (affichage p.c.) | 1 000 | Article 30 - Petit lot < à 20% (art.27 CMP) |
| Etudes géotechniques complémentaires | 6 500 | Marché P9 006 |
| Reprographie | 2 000 | Petits lots < à 20% (art.27 CMP) par consultation écrite |
| Contrôle technique (C.T.) | 18 000 | Petit lot < à 20% (art.27 CMP) par MAPA entre 20 000 et 90 000 € h.t. |
| Coordination sécurité et protection de la santé (S.P.S.) | 15 000 | Petit lot < à 20% (art.27 CMP) par MAPA entre 20 000 et 90 000 € h.t. |
| Ordonnancement, pilotage et coordination (O.P.C.) | 18 000 | Petit lot < à 20% (art.27 CMP) par MAPA entre 20 000 et 90 000 € h.t. |
| Primes concurrents | 60 000 | Concours de Maîtrise d'œuvre sur esquisse |
| Communication (panneaux d'affichage) | 5 000 | Marché à bons de commande existant |
| Honoraires maîtrise d'œuvre (y/c missions complémentaires et révisions) | 240 000 | Concours de Maîtrise d'œuvre sur esquisse |
| Total 2 : | 483 500 | € h.t. |

► **Travaux pour réalisation de l'opération**

| | | |
|---|------------------|--------------------------------------|
| Travaux (y/c réaménagements voiries, parkings, révisions) | 1 800 000 | Appels d'offres nationaux |
| Branchements concessionnaires | 30 000 | E.R.D.F. / G.R.D.F. / Telecom |
| Branchements réseaux ville (Aep, E.U., E.P.) | 103 000 | Marchés à bons de commande existants |
| Total 3 : | 1 933 000 | € h.t. |

► **Pour information :**

| | | |
|---|---------------|----------------------------|
| • Publicités (concours, appel d'offres travaux, o.p.c., s.p.s. et c.t.) | 17 000 | Pas de mise en concurrence |
| • Indemnités jury | 2 000 | Pas de mise en concurrence |
| Total 4 : | 19 000 | € h.t. |

Montant global de l'opération (total 1+2+3+4) : **2 449 000 € h.t.** soit 2 929 004 € t.t.c. arrondi à **2 930 000 € t.t.c.**

*Les montants mentionnés sont donnés à titre **prévisionnel**. Ils sont notés à titre indicatif afin de déterminer les procédures adaptées à chaque nature de prestation. Le bilan prévisionnel de l'opération sera précisé au fur et à mesure de l'avancement des consultations et des études. Dans les cas où l'augmentation de certaines prévisions conduirait au choix de procédures différentes, une nouvelle fiche opérationnelle serait présentée à l'approbation du conseil.*

II RECETTES PREVISIONNELLES

Le plan de financement prévisionnel de cette opération se déclinera comme suit :

| Recettes | |
|-----------------|-----------------------|
| ETAT(DRAC) : | 480 000,00 € |
| REGION: | 624 910,00 € |
| VILLE | 1 824 094,00 € |
| TOTAL: | 2 929 004,00 € |

D'autres partenaires pourront abonder financièrement à cette opération.

III COUT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

- *ESTIMATIONS MOYENNES COUTS D'EXPLOITATION ANNUELS :*

| | |
|--|---------------------|
| Maintenance bâtiment | 35 613,00 € |
| Consommations fluides | 17 325,00 € |
| Provision gros entretien – grosses réparations | 32 100,00 € |
| Nettoyage et entretien des locaux | 24 063,00 € |
| Entretien des v.r.d. | 1 800,00 € |
| Entretien des Espaces verts | 3 500,00 € |
| TOTAL | 105 401,00 € |

- *ESTIMATION MOYENNE COUTS DE PERSONNEL ANNUELS:*

| | |
|------------------------|---------------------|
| – 1 cadre catégorie A | 49 800,00 € |
| – 2 cadres catégorie B | 77 280,00 € |
| – 2 agents catégorie C | 62 640,00 € |
| TOTAL | 189 720,00 € |

- *ESTIMATION DU COUT D'ACQUISITIONS DE LIVRES ANNUEL :*

| | |
|---|--|
| Formule moyenne nationale des acquisitions annuelles | Application des acquisitions annuelles Beisson |
| Nombre d'habitants desservis x ratio minimum de 2€ = Budget d'acquisition minimum annuel | 18 000 hab. X 2 € = 36 000 € / an |